FO la force syndicale 73

FNEC FP

Section départementale de Savoie – 3 rue Ronde BP 50 423 – 73 004 Chambéry Cedex
Courriel : foenseignement73@laposte.net

DECLARATION LIMINAIRE AU CTSD SAVOIE SEANCE DU VENDREDI 26 MARS 2021

Alors que le parlement débat d'un projet de loi liberticide et que le gouvernement publie des décrets scandaleux qui autorisent le fichage de nos concitoyens et en particulier celui des adhérents des syndicats, plusieurs centaines de personnes se sont mobilisés ce samedi 20 mars 2021 à Chambéry pour en demander le retrait. Alors que le gouvernement persiste à fermer des postes dans les hôpitaux, les services publics et l'école de la République, il vient de prendre des mesures nouvelles de restrictions des libertés. Alors que le ministère et le rectorat persistent à fermer des postes d'enseignants, que de nombreuses classes sont fermées, notamment en milieu rural, les établissements sont aujourd'hui en grande tension, partout il manque des personnels et la crise sanitaire ne fait qu'aggraver le problème. Les conséquences de la décision de ne pas recruter en urgence la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et de ré-abonder celles-ci sont désastreuses. Partout les remplaçants manquent et le non-remplacement des enseignants est devenu quasiment la norme !

Dans les lycées, alors que les classes revenaient à 100% en présentiel, de nombreux cas de contamination apparaissent, comme au LG Vaugelas où une classe de terminale vient récemment d'être fermée sur décision de l'ARS.

Dans les établissements du second degré, aucun recrutement n'a permis de faire baisser les effectifs. Pire encore, il a été programmé pour la rentrée 2021 la disparition de 23 divisions dans les collèges de Savoie avec, à la clef, 31 suppressions de postes et de multiples services partagés ! **La FNEC FP-FO exige l'annulation immédiate de toutes ces suppressions.**

A cela s'ajoute la mise en œuvre de nouveaux indicateurs pour catégoriser les établissements à partir de la rentrée 2021 qui font exploser les effectifs: ainsi, dans notre département, 14 établissements sont étiquetés « favorisés », soit plus du tiers de l'ensemble des collèges avec, à la clef, des « seuils » revus à la hausse Conséquence de cette "discrimination positive à l'envers" : les seuils appliqués pour la ventilation de la dotation des moyens sont passés à 30 par classe pour tous les établissements concernés ! Une aberration à l'heure où le gouvernement prône le respect des gestes barrière et la distanciation physique ! La FNEC-FP FO73 condamne ce nouveau classement des collèges qui, sous couvert d'une psudo "équité", légitime une gestion arbitraire et inégalitaire des établissements au détriment des élèves et de la qualité de l'enseignement dispensé à tous. **FO en demande l'ABANDON immédiat !**

L'autonomisation accrue et débridée des établissements va à l'encontre de l'égal accès à l'instruction et de l'égalité de traitement des personnels. Si l'interprétation de la jauge à 50% dans certains établissements n'est pas la même pour tous, tous s'accorderont à constater que cet énième protocole, non seulement est un nouveau casse-tête pour les personnels de direction, mais il ne résout rien, et entraîne de nouvelles pressions sur les enseignants pour la mise en œuvre d'un enseignement à distance et/ou hybride. **La FNEC FP-FO le répète, le premier des gestes barrières c'est la création des postes nécessaires. Il faut des enseignants, des AED, des AESH et des personnels administratifs et médico-sociaux sous statut et non des contractuels recrutés à la sauvette.** Il faut pour mettre en place une politique cohérente de tests, commencer par en confier les tâches à des professionnels et ne pas surcharger les écoles et établissements déjà submergés.
La FNEC FP-FO demande en urgence la vaccination pour tous les personnels de l'Education Nationale qui le souhaitent, inscrite dans un calendrier intégrant les agents publics et les salariés au contact des usagers, notamment dans les milieux clos.

Les personnels sont au bord de la rupture. À trop tirer sur la corde, elle est en train de casser et vous ne pourrez longtemps vous réfugier derrière des écrans et refuser d'entendre les personnels et leurs représentants. En tout cas, les mobilisations qui sont en train de s'amplifier dans notre département contre les suppressions de postes, les fermetures de classes, notamment au collège de Frontenex, attestent du refus des personnels. D'autres sont en vue, à commencer par celle des personnels qui connaissent une véritable précarité en l'absence d'un vrai statut et d'un vrai salaire : **les AESH se mobiliseront fortement avec notre soutien actif le 8 février prochain.** La mise en place des PIAL entraîne une mutualisation et donc une diminution de l'accompagnement apporté aux élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers ; les AESH sont ballotés entre plusieurs établissements, les conditions de travail se dégradent pour tous, enseignants comme AESH. **Avec eux, FO demande l'abandon des PIAL.**

Par ailleurs, de très nombreux élèves n'ont plus accès aux établissements sociaux et médico-sociaux faute de places en nombre suffisant. Ces établissements sont d'ailleurs voués à disparaître en tant que tels, les PIAL devant progressivement s'y substituer. Mais **les mirages de « l'école inclusive » ne parviendront pas à dissimuler le démantèlement brutal des structures de l'enseignement spécialisé…**

Les personnels n'en peuvent plus… Tous les personnels ! : des agents administratifs jusqu'aux personnels d'enseignement, d'éducation et de direction !

Alors qu'il n' a été tiré aucune leçon de la mort de Christine Renon et de celle de notre collègue Mario Guérinoni, nous le redisons ici avec force : la protection primaire, c'est aujourd'hui protéger les agents en créant des postes, appliquer les obligations du Code du travail en matière de conditions de travail et celles de la règlementation de 2016 (décret n° 2016-151 du 11 février 2016) pour le télétravail et l'enseignement à distance, et cesser les contre-réformes qui sont génératrices du mal-être au travail. Cesser de supprimer les postes, de restructurer les services, de surcharger les collègues, de territorialiser l'école, de mettre en œuvre le management d'entreprise…

C'est tout cela que nous attendons de vous en tant que représentant de la rectrice et du ministre. Le ferez-vous ?